

DOCUMENT D'OFFRE SOUS LE RÉGIME DE
LA DISPENSE POUR FINANCEMENT DE L'ÉMETTEUR COTÉ

LE 17 FÉVRIER 2023

RESSOURCES X-TERRA INC.

(la « Société » ou l'« Émetteur »)

QUELS TITRES SONT PLACÉS?

Placement :	Jusqu'à concurrence de 2 000 000 d'unités (les « Unités »), chaque unité étant composée d'une action ordinaire de la Société (chacune une « Action ordinaire » et, collectivement, les « Actions ordinaires ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription d'action ordinaire, un « Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription donne à son porteur le droit d'acquérir une Action ordinaire de la Société au prix de 1,00 \$ pendant une période de 24 mois à compter de la date de clôture du placement privé (le « Placement »).
Prix d'offre :	0,75 \$ l'Unité.
Montant du Placement :	Un minimum de 1 733 333 Unités et un maximum de 2 000 000 d'Unités, pour un produit brut minimal de 1 300 000 \$ et un produit brut maximal de 1 500 000 \$.
Date de clôture :	Le ou vers le 10 mars 2023.
Bourse :	Les Actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX (la « TSX-V ») sous le symbole « XTT ».
Dernier cours de clôture :	Le jeudi 16 février 2023, le cours de clôture des Actions ordinaires à la TSX-V s'établissait à 0,79 \$.

Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce Placement pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.

La Société procède à un financement de l'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus. Dans le cadre de ce Placement, l'émetteur déclare ce qui suit :

- La Société est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.
- La Société a déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle requis.

- **Le montant total de ce Placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du présent document d'offre, n'excédera pas, en dollars, 5 000 000 \$.**
- **La Société ne clora ce placement que si elle estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois suivants.**
- **La Société n'affectera les fonds disponibles tirés de ce placement à aucune acquisition qui est une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu de la législation en valeurs mobilières, ni à aucune autre opération pour laquelle l'émetteur demande l'approbation de porteurs de titres.**

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document d'offre contient des « informations prospectives », au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables, qui sont fondées sur les attentes, estimations, projections, hypothèses et croyances actuelles de la Société. Les informations prospectives que contient le présent document d'offre ne sont données qu'en date de celui-ci. Ces déclarations et informations prospectives comprennent notamment des déclarations concernant les projets d'exploration sur les propriétés minières de la Société, le calendrier des travaux d'exploration et les coûts prévus; la réalisation du Placement, les attentes de la Société à l'égard de l'emploi du produit et des fonds disponibles après la réalisation du Placement; le fait de réunir le produit minimal ou maximal du Placement; et la réalisation du Placement et la date de cette réalisation. Les déclarations ou les informations prospectives se rapportent à des événements et à des résultats futurs et comprennent des déclarations concernant les attentes et les croyances de la direction fondées sur les renseignements dont dispose actuellement la Société. En règle générale, bien que ce ne soit pas toujours le cas, on peut reconnaître les déclarations et informations prospectives à l'utilisation d'expressions telles que « prévoit », « s'attend à », « potentiel », « est prévu », « anticipé », « visé », « budget », « estimations », « prévisions », « a l'intention de », « envisage » ou « estime », ou la forme négative de ces expressions ou des variations de ces expressions, ou à des déclarations selon lesquelles certains actes, événements ou résultats « peuvent » ou « pourraient » être posés, se produire ou être réalisés.

Les déclarations ou les informations prospectives sont assujetties à certains risques et certaines incertitudes qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que laissent entrevoir les déclarations ou informations prospectives, notamment les risques et les incertitudes liés à ce qui suit : la conjoncture commerciale et économique générale; l'approbation réglementaire du Placement; la réalisation du Placement; les fluctuations des prix des marchandises; l'offre et la demande pour l'or, le lithium et les autres métaux, les expéditions de ces métaux, ainsi que le niveau et la volatilité de leur cours; les changements des paramètres du projet au fur et à mesure que les plans d'exploration se précisent; les frais d'exploration, notamment les coûts de la main-d'œuvre et de l'équipement; les risques et les incertitudes liés à la capacité d'obtenir ou de conserver les licences, les permis ou les droits de surface nécessaires; l'évolution générale des conditions du marché du crédit et des marchés des capitaux; la capacité à se procurer de l'équipement et des fournitures d'exploitation en quantité suffisante et en temps opportun; la disponibilité d'employés et d'entrepreneurs qualifiés; l'incidence des variations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les coûts et les résultats financiers; la concurrence sur le marché; le manque de

concordance entre les résultats d'exploration et les attentes de la Société; les changements aux taux d'imposition ou les modifications apportées aux politiques fiscales; les difficultés techniques liées aux activités minières; les modifications apportées à la réglementation environnementale; les problèmes de conformité environnementale; les autres risques inhérents à l'industrie minière; les risques liés aux effets de la COVID-19 ainsi que tous les risques décrits aux rubriques intitulées « Instruments financiers » et « Facteurs de risques et incertitudes » du Rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, dont une copie est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Si un ou plusieurs de ces risques et incertitudes devaient se matérialiser, ou si des hypothèses sous-jacentes se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats indiqués dans les déclarations ou informations prospectives. Même si la Société a tenté de cerner des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui feraient en sorte que les résultats ne correspondent pas à ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Société et sur les risques et les défis liés à ses activités, les investisseurs devraient consulter les documents annuels de la Société qui sont accessibles à l'adresse www.sedar.com. La Société ne garantit pas que les déclarations ou informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux qui sont prévus dans ces déclarations et ces informations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives. Les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date à laquelle elles ont été formulées et, sauf selon ce qui peut être exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour les informations prospectives à la lumière de nouvelles informations, de l'évolution des circonstances ou autrement.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

Quelle est notre activité?

Ressources X-Terra Inc. est une société axée sur l'exploration, dont les activités consistent en l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de lithium et de métaux précieux au Canada. Elle détient des participations dans des propriétés minières situées dans les provinces du Nouveau-Brunswick et du Québec, au Canada.

Événements récents

Le 17 mars 2022, la Société a fait le point sur sa propriété Northwest, relativement à l'échantillonnage géochimique réalisé au cours du dernier trimestre de 2021. La propriété Northwest fait partie des terrains détenus dans la région le long de la faille de Mckenzie située dans le comté de Restigouche, au Nouveau-Brunswick. Au cours du dernier trimestre de 2021, la Société a réalisé 1 650 mètres de tranchées mécaniques et 13 kilomètres linéaires de l'horizon B de la propriété Northwest dans le cadre de l'échantillonnage géochimique qui a totalisé 424 échantillons de roches et 1 404 échantillons de sol prélevés sur l'ensemble de la propriété. Ces travaux de tranchées ont permis d'identifier de nombreux filons de quartz et quatre cibles anormales prioritaires d'or-zinc (se reporter au communiqué de presse daté du 17 mars 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 29 mars 2022, la Société a fait le point sur sa propriété Grog, relativement à l'échantillonnage géochimique réalisé au cours du dernier trimestre de 2021. La propriété Grog fait partie des terrains détenus dans la région le long de la faille de Mckenzie située dans le comté de Restigouche, au Nouveau-Brunswick. Au cours du dernier trimestre de 2021, la Société a procédé à un échantillonnage de la région

Grog sur environ 8,9 kilomètres linéaires de l'horizon B, ce qui représente un total de 264 échantillons. Ces nouveaux résultats géochimiques ont permis d'identifier six cibles d'or-antimoine-arsenic (se reporter au communiqué de presse daté du 29 mars 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 2 juin 2022, la Société a annoncé avoir récemment acquis par désignation sur carte trois blocs de claims totalisant plus de 10 000 hectares dans le nord du Québec, lesquels sont collectivement désignés le projet Triple Lithium. Le projet régional est situé dans la région de la Baie-James dans la province de Québec, dans une zone nouvellement cartographiée par la province de Québec en 2018-2019 (se reporter au communiqué de presse daté du 2 juin 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage). Ces trois blocs de 200 claims miniers ont été acquis pour leur potentiel en lithium, étant situés dans la formation géologique du Lac des Montagnes, où se situe également le gisement de lithium Nemaska.

Le 8 juin 2022, la Société a annoncé l'acquisition d'une autre propriété de lithium située immédiatement à l'est du projet de lithium Adina de MetalsTech Limited à la Baie-James, au Québec (se reporter au communiqué de presse daté du 8 juin 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage). La Société a acquis par désignation sur carte les 38 claims miniers composant cette propriété connue sous le nom de projet Liberty. Ces claims miniers jouxtent le projet de lithium Adina de Winsome Resources et sont situés sur la Formation de Trieste, le contexte géologique est donc très favorable à un potentiel lithinifère. Il existe un échantillon contenant du lithium sur le projet Liberty qui a été relevé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Québec) en 2014.

Le 16 juin 2022, la Société a annoncé avoir reçu une subvention de 25 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux petites sociétés minières du Nouveau-Brunswick. Les plans sont en voie d'être terminés pour procéder à une autre campagne d'échantillonnage géochimique détaillée sur six cibles géochimiques hautement prioritaires récemment identifiées sur la propriété Grog (se reporter au communiqué de presse daté du 16 juin 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage). L'objectif de ce programme est de resserrer l'espacement du programme géochimique réalisé à l'automne 2021.

Le 14 juillet 2022, la Société a annoncé avoir récemment terminé une phase supplémentaire d'échantillonnage géochimique intercalaire sur les propriétés Grog et Northwest situées dans la province du Nouveau-Brunswick. Tout au long de ce programme, un total de 363 échantillons de sol d'horizon B ont été prélevés sur ces propriétés pour valider et améliorer davantage les cibles découvertes lors des programmes géochimiques à grande échelle des dernières années (se reporter au communiqué de presse daté du 14 juillet 2022 [disponible en anglais seulement] pour en apprendre davantage).

Le 9 septembre 2022, la Société a acquis par désignation sur carte 24 claims miniers connus sous le nom de projet de lithium Galli. Le projet est situé dans l'Intrusion de Wachiskw, située dans les roches du Groupe de Guyer, la même roche volcanique hôte qui abrite le lithium découvert sur la propriété Corvette de Patriot Battery Metals.

Le 14 septembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait entrepris son programme d'excavation de tranchées sur les propriétés Grog et Northwest à la suite des résultats géochimiques positifs obtenus lors de la dernière phase de levés pédologiques réalisés plus tôt dans l'année. Les deux propriétés sont situées dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, dans le comté de Restigouche. La Société a également fait état des résultats de son assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 31 août 2022, au cours de laquelle les cinq candidats proposés par la direction ont été élus à titre d'administrateurs de la Société, le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. a été de nouveau

nommé à titre d'auditeur de la Société et le nouveau régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres de la Société a été approuvé, ratifié et confirmé par les actionnaires de la Société (se reporter au communiqué de presse daté du 14 septembre 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 27 septembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait réalisé 75 % de son programme d'excavation de tranchées prévu sur les propriétés Grog et Northwest situées dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, dans le comté de Restigouche. Jusqu'à maintenant, un total de sept tranchées ont été réalisées dans l'empreinte géologique de Grog, en plus d'une tranchée de 145 mètres située à 1,2 kilomètre au nord-est de l'indice aurifère de Grog. La Société a rapporté que la tranchée TR-22-14 a été l'hôte de nombreuses séries de zones de minéralisation filonienne pyritiques de 10 à 20 mètres sur une longueur de 120 mètres dans la tranchée de 145 mètres qui a été réalisée (se reporter au communiqué de presse daté du 27 septembre 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 5 octobre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait réalisé 100 % de son programme d'excavation de tranchées prévu sur la propriété Northwest située dans le comté de Restigouche, au Nouveau-Brunswick. Le point culminant du programme a été l'identification d'un système de filons de quartz subaffleurant associé à une altération carbonatée et à des sulfures (se reporter au communiqué de presse daté du 5 octobre 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 16 novembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait mobilisé son équipe technique aux projets de lithium Galli et Liberty, situés à la Baie-James, au Québec, qu'elle a récemment acquis en propriété exclusive. La Société réalisera un programme de prospection de reconnaissance assistée par hélicoptère au-dessus de ses projets de lithium Galli et Liberty, qui jouxtent directement le projet Adina de Winsome Resources (se reporter au communiqué de presse de la Société daté du 16 novembre 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 22 novembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait réalisé son programme de reconnaissance aérienne de ses projets de lithium Galli et Liberty, situés à la Baie-James, au Québec, qu'elle a récemment acquis en propriété exclusive (se reporter au communiqué de presse de la Société daté du 22 novembre 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 22 décembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait réalisé un placement privé sans courtier dans le cadre duquel elle a émis 7 566 667 actions accréditatives ordinaires de régime québécois au prix de 0,09 \$ l'action et 7 566 668 unités au prix de 0,075 \$ l'unité, pour un produit brut total revenant à la Société de 1 248 500 \$. Chacune des 7 566 668 unités se compose d'une action accréditative ordinaire de régime fédéral et de la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier donne à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société à un prix de 0,12 \$ pendant une période de 24 mois à compter de la date de clôture. La Société prévoit affecter le produit du placement privé à l'exploration de certaines de ses propriétés d'exploration minière au Québec et au Nouveau-Brunswick (se reporter au communiqué de presse daté du 22 décembre 2022 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 10 janvier 2023, la Société a annoncé que dans le but d'accélérer le processus d'exploration sur sa propriété de lithium Liberty, elle avait récemment signé un contrat avec Prospectair Geosurveys pour réaliser un levé magnétique héliporté à haute résolution sur la propriété Liberty ainsi que sur ses autres projets de lithium situés dans la région de la Baie-James, dans la province de Québec. Le levé couvre un total de 2 496 kilomètres de lignes avec un espacement de 50 mètres entre les lignes (se reporter au

communiqué de presse de la Société daté du 10 janvier 2023 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 3 février 2023, la Société a annoncé le regroupement de ses actions ordinaires à raison d'une action ordinaire post-regroupement pour chaque tranche de sept actions pré-regroupement émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 2 février 2023. Les actions ont commencé à être négociées sur une base consolidée à la TSX-V le mercredi 8 février 2023. Le regroupement d'actions a été approuvé par les actionnaires de la Société à l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 31 août 2022 (se reporter au communiqué de presse de la Société daté du 3 février 2023 [disponible en anglais seulement] pour en savoir davantage).

Le 16 février 2023, la Société a annoncé avoir conclu une entente (la « **Prolongation** ») avec NBGold Inc. visant à modifier les conventions d'option aux termes desquelles la Société a l'option d'acquérir une participation pouvant atteindre 70 % dans les propriétés Grog et Northwest, situées dans la province du Nouveau-Brunswick (se reporter aux communiqués de presse de la Société datés du 4 février 2019 et du 30 avril 2019 [disponibles en anglais seulement]). Aux termes de la Prolongation, la Société a obtenu un délai de deux ans, soit jusqu'au 30 avril 2025, pendant lequel elle est tenue d'effectuer les dépenses d'exploration afin de pouvoir exercer l'option d'acquérir une participation supplémentaire de 25 % dans les propriétés Grog et Northwest. La Société détient actuellement une participation de 45 % dans les Propriétés. La Société n'a versé aucune contrepartie pour la Prolongation.

Faits importants

Il n'existe aucun fait important au sujet des titres placés qui ne figure pas dans le présent document d'offre ou dans tout autre document déposé par la Société au cours des 12 mois précédant la date du présent document d'offre.

Rien ne garantit que la Société réussira à réunir le montant minimal aux termes du présent Placement.

La Société a été informée par certains administrateurs et dirigeants de la Société qui sont des personnes apparentées au sens de la Politique 5.9 de la TSX-V et du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** ») qu'ils envisagent de participer au Placement. Une telle participation serait considérée comme une opération avec une personne apparentée; toutefois, la Société s'attend à ce que ces opérations soient dispensées de l'obligation d'évaluation officielle et de l'obligation d'approbation des actionnaires prévues dans le Règlement 61-101, étant donné que la juste valeur marchande des Unités émises à ces personnes ne dépassera pas 25 % de la capitalisation boursière de la Société.

Objectifs commerciaux et jalons

Quels objectifs commerciaux comptons-nous réaliser grâce aux fonds disponibles?

La Société prévoit affecter le produit tiré du Placement à l'exploration de ses projets au Québec, de façon à effectuer les paiements en espèce annuels auxquels elle est tenue en vertu de ses conventions d'option visant l'acquisition d'une participation pouvant atteindre 70 % dans les propriétés Grog et Northwest situées dans la province du Nouveau-Brunswick, et à l'amélioration de son fonds de roulement.

Calendrier	Objectif de la Société	Événement significatif et coûts associés à cet événement
Été 2023	Poursuite des activités d'exploration sur la propriété Liberty	850 000 \$ pour levé géophysique, levé radiométrique, échantillonnage et exploration au sol et forage au diamant
Été 2023	Poursuite des activités d'exploration sur la propriété Triple Lithium	200 000 \$ dans l'hypothèse du Placement minimum et 210 000 \$ dans l'hypothèse du Placement maximum pour levé géophysique, échantillonnage au sol
Été 2023	Poursuite des activités d'exploration sur la propriété Galli	148 500 \$ dans l'hypothèse du Placement minimum et 160 000 \$ dans l'hypothèse du Placement maximum pour levé géophysique, échantillonnage au sol
Printemps 2023	Poursuite des activités d'exploration sur la propriété Ducran	30 000 \$ pour l'analyse et la préparation des échantillons et des diagraphies
Avril 2023	S'acquitter de ses obligations de paiement en vue d'acquérir une participation supplémentaire de 25 % dans les propriétés Grog et Northwest aux termes des conventions d'option conclues avec NBGold	50 000 \$: paiement annuel devant être versé le 30 avril 2023 aux termes des conventions d'option visant l'acquisition d'une participation pouvant atteindre 70 % dans les propriétés Grog et Northwest

EMPLOI DES FONDS DISPONIBLES

Fonds disponibles

Quels seront les fonds disponibles à la clôture du placement?

Les fonds disponibles attendus sont de 1 862 000 \$ et de 2 048 000 \$ pour les montants minimums et maximums à recueillir, respectivement.

		Dans l'hypothèse d'un montant minimum seulement	Dans l'hypothèse de la prise de livraison de 100 % des titres offerts
A	Montant à recueillir	1 300 000 \$	1 500 000 \$
B	Commissions de placement et frais	91 000 \$	105 000 \$
C	Frais estimatifs (avocats, comptables, auditeurs)	45 000 \$	45 000 \$
D	Produit net du placement : $D = A - (B+C)$	1 164 000 \$	1 350 000 \$
E	Fonds de roulement (insuffisance) à la fin du dernier mois, soit le 31 janvier 2023	664 000 \$	664 000 \$
F	Sources de financement supplémentaires (bons de souscription exercés le 7 février 2023)	34 000 \$	34 000 \$
G	Total des fonds disponibles : $G = D+E+F$	1 862 000 \$	2 048 000 \$

Emploi des fonds disponibles

Comment les fonds disponibles seront-ils employés?

Description de l'emploi prévu des fonds disponibles, par ordre de priorité	Dans l'hypothèse d'un montant minimum seulement	Dans l'hypothèse de la prise de livraison de 100 % des titres offerts
Poursuite de l'exploration et de l'évaluation des actifs d'exploration de la Société situés dans la province de Québec	1 228 500 \$	1 250 000 \$
Activités générales et administratives	534 000 \$	534 000 \$
Jalonnement et renouvellement de claims miniers	10 000 \$	25 000 \$
Paiements annuels devant être versés aux termes des conventions d'option visant l'acquisition d'une participation pouvant atteindre 70 % dans les propriétés Grog et Northwest	50 000 \$	50 000 \$
Fonds de roulement	39 500 \$	189 000 \$
Total :	1 862 000 \$	2 048 000 \$

L'affectation indiquée ci-dessus et le calendrier prévu représentent les intentions actuelles de la Société à l'égard de l'emploi du produit, en fonction de la connaissance, de la planification et des attentes actuelles de la direction de la Société. Même si la Société a l'intention d'utiliser le produit du Placement comme indiqué ci-dessus, il peut y avoir des circonstances où, pour des motifs commerciaux valables, une réaffectation des fonds peut être jugée prudente ou nécessaire et peut différer sensiblement de l'affectation indiquée ci-dessus, car les montants réellement affectés et dépensés dépendront d'un certain nombre de facteurs, notamment la capacité de la Société à exécuter son plan d'affaires.

Les plus récents états financiers annuels audités et le plus récent rapport financier intermédiaire de la Société comprenaient une note sur la continuité de l'exploitation. La Société est toujours au stade de l'exploration et n'a pas encore généré de flux de trésorerie positifs de ses activités d'exploitation, ce qui pourrait jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Le Placement vise à permettre à la Société de continuer à explorer ses propriétés et à effectuer un forage initial sur le projet de lithium Liberty ainsi qu'un éventuel forage sur le projet Triple Lithium, et ne devrait pas avoir d'incidence sur la décision d'inclure une note sur la continuité de l'exploitation dans les prochains états financiers annuels de la Société.

Emploi des fonds provenant de financements antérieurs

Comment les autres fonds recueillis au cours des 12 derniers mois ont-ils été employés?

Date du financement et fonds recueillis	Emploi prévu des fonds disponibles	Emploi des fonds à ce jour ¹
22 décembre 2022 1 248 500 \$	Le produit net devait être utilisé pour l'exploration des propriétés de la Société situées au Québec et au Nouveau-Brunswick.	20 000 \$

1. La Société a affecté les fonds à ce jour aux projets Liberty, Triple Lithium, Galli et Ducran. Il n'y a aucune variation entre l'emploi des fonds indiqué précédemment et l'emploi de ces fonds à ce jour.

FRAIS ET COMMISSIONS

Participation et rémunération des courtiers ou des intermédiaires

Qui sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre du présent placement, le cas échéant, et quelle est leur rémunération?

La Société n'a pas retenu les services de courtiers en valeurs mobilières dans le cadre du Placement, mais elle pourrait toutefois verser une commission d'intermédiaire et émettre des bons de souscription d'intermédiaire à des courtiers inscrits participant au Placement, comme suit : (i) une commission d'intermédiaire en espèces pouvant atteindre 7 % du produit brut du Placement recueilli par l'intermédiaire de ces courtiers inscrits; et (ii) des bons de souscription d'intermédiaire d'un montant pouvant atteindre 7 % du nombre d'Unités émises dans le cadre du Placement par l'entremise de ces courtiers inscrits, pouvant être exercés au prix de 0,75 \$ par action ordinaire pendant une période de vingt-quatre (24) mois suivant la date de clôture du Placement.

Conflits d'intérêts du courtier

Le ou les courtiers se trouvent-ils en conflit d'intérêts?

La Société ne prévoit pas être un « émetteur relié » ni un « émetteur associé », au sens attribué à ces termes dans le *Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*, à tout courtier qui pourrait participer au Placement.

DROITS DU SOUSCRIPTEUR

Droits du souscripteur

Droits d'action pour information fausse ou trompeuse

Si le présent document d'offre contient de l'information fausse ou trompeuse, vous pouvez opposer à la Société l'un des droits suivants :

- a) le droit de résoudre votre contrat de souscription avec elle;
- b) un droit d'action en dommages-intérêts contre elle et, dans certains territoires, un droit d'action en dommages-intérêts prévu par la loi contre d'autres personnes.

Vous pouvez exercer ces droits même si vous ne vous êtes pas fondé sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, les circonstances pourraient limiter vos droits, notamment si vous connaissiez la nature fausse ou trompeuse de l'information au moment de la souscription des titres.

Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux paragraphes *a* et *b*, vous devez le faire dans des délais de prescription stricts.

On se reportera à la législation en valeurs mobilières applicable et on consultera éventuellement un avocat.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Renseignements supplémentaires

Où trouver des renseignements supplémentaires sur l'émetteur?

Il est possible d'obtenir les documents d'information continue de la Société à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Société à l'adresse www.xterraresources.com.

DATE ET ATTESTATION

Attestation

Le présent document d'offre, ainsi que tout document déposé en vertu de la législation en valeurs mobilières dans un territoire du Canada à compter du 17 février 2022, révèlent tout fait important au sujet de l'émetteur et des titres placés et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Fait le 17 février 2023

(signé) Michael Ferreira

Michael Ferreira

Président et chef de la direction

(signé) Sylvain Champagne

Sylvain Champagne

Chef de la direction financière